



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Section de Paris 14 pdc

Spécial Réorg 2014

12 février 2014

Négocier et sauver nos Emplois!

Réorganisation :
Le 19 Mai 2014

Les semaines se suivent et ne se ressemblent pas forcément. Sur un tract du 3 février 2014, deux organisations syndicales annoncent fièrement avoir obtenu l'ouverture de négociations sur les régimes de travail et l'accompagnement social. En effet, une plénière a eu lieu ce mardi 4 février. Mais ne soyez pas dupe. L'ouverture de négociations est une étape indispensable dans ce dossier. Une victoire serait plutôt d'obtenir une véritable avancée dans ces dossiers.

■ Régimes de travail et accord social :

Régimes de travail
actuels maintenus

Pour la CFDT, c'est au personnel de se prononcer pour savoir si les accords valent le coup d'être signés ou pas. Concernant les régimes de travail, vous avez plébiscité sur tous les services le maintien des régimes actuels. C'est ce qui a été proposé par la direction locale, donc autant signer un accord vous protégeant pendant 24 mois si vous le souhaitez.

Un accord social à
rendre intéressant
par des primes,
promos, RC...

Là où les négociations prennent toutes leur importance, ce sera au niveau de l'accord social. Bien entendu, la CFDT a déjà demandé et obtenu qu'il n'y ait pas de mutation forcée et que les surnombres éventuels puissent rester sur Paris 14 PDC. Cela dit, il est important maintenant d'ajouter bon nombre d'éléments à cet accord. Ainsi, et la liste n'est pas exhaustive, la CFDT demande des primes améliorées pour ceux qui DESIRENT partir ; des promotions en I.3, II.1, II.2, II.3 sur le centre ; des RC pour la mise en place... Pour se faire, la CFDT sera reçue le jeudi 13 février à 6H30 pour en discuter. La CFDT sera représentée entre autres par votre collègue Frédéric TUZET que vous connaissez. Une plénière de synthèse aura lieu le lundi 17 février 2014.

■ Prises de services aux lignes : point sensible ?

Consultation des lignes
pour savoir s'il existe
des volontaires pour
commencer à 6H

Une demande de la direction locale a été faite afin que des chauffeurs puissent anticiper leur prise de service de 6H30 à 6H. La CFDT a demandé à clarifier les choses : en effet, la direction locale n'aurait besoin que de 5 ou 6 chauffeurs à 6H. Nous avons donc demandé qu'une consultation soit faite auprès des agents pour savoir combien d'entre vous seraient prêts à commencer à 6H. De plus, avec les travaux qui vont démarrer au premier étage et le personnel qui va arriver pour occuper ces locaux, les places de parking risquent assez vite de devenir un point sensible. La CFDT a demandé également la garantie aux personnes venant à 6H d'avoir une place de parking. Sur ces deux points, nous avons eu une réponse positive. Il suffit donc maintenant de voir les résultats de la consultation pour prendre des décisions sur ce point.

■ Les mixtes !

Il est toujours possible
de sauver les 3
mixtes !

Voici le réel sujet sensible. La CFDT avait déjà demandé dans une précédente réunion s'il existait un moyen de ne pas supprimer les trois postes en mixte. La réponse a été assez évasive. En effet, la direction locale ne veut pas s'engager. Pourtant, aujourd'hui les choses sont claires : **il est possible de sauver ces emplois en mixte !** Mais pour cela, la réorganisation doit se mettre en place en avril. Impossible me direz-vous ? Cette décision n'appartient pas à la CFDT. Cependant, ce que nous vous devons, c'est de vous donner notre point de vue sur les expertises. Et cela sera fait dans notre prochain tract. J'espère que vous serez de nouveau nombreux à le lire !

Un syndicat doit être à l'écoute du personnel afin de vous représenter au mieux. C'est comme cela que nous pouvons faire des propositions concrètes sur des choses qui vous concernent réellement, et non prendre des décisions à votre place. Et de rendre des accords attractifs. C'est ce qu'essaye de mettre en place la CFDT à Paris 14 avec sa nouvelle équipe locale !

Syndicat Francilien Communication Conseil Culture 23, rue d'Alleray, 75015 Paris.

Tél. : 01 40 29 82 00. Fax : 01 40 29 82 10 contact@cfdfsf3c.org